

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 2 décembre 2019, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau  
Madame Virginie Ashby  
Madame Julie Grenier

Monsieur Ziv Przytyk  
Monsieur Normand Vigneau

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Piszar.*

La conseillère Cynthia Ferland est absente.

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 2 décembre 2019**

Monsieur le maire Johnny Piszar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h01.

19 12 176

**2. Adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2019**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 2 décembre 2019, soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 6.1.3. 175° Expo d'Ayer's Cliff.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. Campagne des Paniers de Noël – CAB de Coaticook
    - 6.1.2. Opération Nez rouge Coaticook
    - 6.1.3. 175° Expo d'Ayer's Cliff
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. Adoption de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité
    - 7.1.2. Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
    - 7.1.3. Recommandation du Comité consultatif en urbanisme
    - 7.1.4. Protocole d'entente pour l'utilisation du terrain de jeu de Kingscroft et le maintien du personnage historique de Madame Cécile Dessaint Veilleux
    - 7.1.5. Équijustice Estrie
  - 7.2. **Règlement**
    - 7.2.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 281-2019 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020
    - 7.2.2. Avis de motion, projet de Règlement numéro 281-2019 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020
  - 7.3. **Budget 2020**
    - 7.3.1. Budget de la Régie incendie Memphrémagog Est

- 8. Rapport du Maire et des conseillers**
  - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
  - 8.2. Rapport des conseillers
- 9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
  - 9.1. Dépôt du rapport mensuel
- 10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**
  - 10.1. Dépôt du rapport mensuel
- 11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**
  - 11.1. Dépôt du rapport mensuel
- 12. Trésorerie**
  - 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
  - 12.2. Conditions salariales 2020
  - 12.3. Congrès de la COMBEQ 2020
- 13. Deuxième période de questions**
- 14. Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 177**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

Madame Ghislaine Leblond est venue présenter la demande de soutien financier à la tenue de la 175<sup>e</sup> édition de l'expo d'Ayer's Cliff.

**19 12 178**

**6.1.1. Campagne des Paniers de Noël – CAB de Coaticook**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie un montant de 100\$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook dans le cadre de la Campagne des Paniers de Noël et de la Grande guignolée des Médias 2019.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.1.2. Opération Nez rouge Coaticook**

La demande est déposée aux membres du conseil municipal.

**6.1.3. 175<sup>e</sup> Expo d'Ayer's Cliff**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal réserve une table de 8 personnes, au coût de 600\$, au méchoui du 175<sup>e</sup> de l'expo d'Ayer's Cliff qui se tiendra le 21 mars 2020 au Collège Massawippi.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.1.1. Adoption de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité**

**ATTENDU** que la Municipalité a débuté, en 2018, la mise à jour de sa Politique familiale et des aînés avec l'appui de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la mise à jour de la Politique découle des idées reçues des citoyens de la Municipalité dans le cadre d'une consultation publique, d'un questionnaire web ainsi que des discussions des membres du Comité loisirs, famille et aînés ;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite mettre de l'avant des initiatives visant, entre autres, la participation active des jeunes, des adultes et des aînés, le sentiment d'appartenance, la sécurité et la diffusion d'information ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité adopte la Politique familiale et des aînés telle que déposée au conseil municipal par la conseillère responsable des questions famille et aîné.

Que la Municipalité reconduise la conseillère Julie Grenier à titre d'élu responsable des questions famille et aîné, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés.

Que la Municipalité mandate le Comité loisirs, famille et aînés pour mener à bien la réalisation de la Politique familiale et des aînés de Barnston-Ouest.

Que les membres du Comité loisirs, famille et aînés de la Municipalité soient :

- Madame Julie Grenier, conseillère municipale et Responsable des questions familles et aînés ;
- Madame Pascale Morin, citoyenne ;
- Madame Sarah Côté, citoyenne ;
- Madame Cynthia Ferland, conseillère municipale ;
- Monsieur Richard D'Amour, citoyen et aîné ;
- Madame Isabelle Barthélémy, citoyenne ;
- Monsieur Johnny Pizar, maire et aîné.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Coaticook.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.1.2. Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

**ATTENDU** que le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU** que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

**ATTENDU** que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest approuve les dépenses d'un montant de 96 270.70\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 182**

### **7.1.3. Recommandation du Comité consultatif en urbanisme**

**ATTENDU** la recommandation du Comité consultatif en urbanisme (CCU) telle qu'elle apparaît au compte-rendu de la rencontre du 19 novembre 2019 ;

**ATTENDU** que le Comité consultatif en urbanisme recommande d'accepter la demande d'aliénation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), déposée par la Ferme Laitière Sweet View inc. et Roger Standish et al. ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte la recommandation du CCU quant à la demande d'aliénation présentée à la CPTAQ par la Ferme Laitière Sweet View inc. et Roger Standish et al.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 183**

### **7.1.4. Protocole d'entente pour l'utilisation du terrain de jeu de Kingscroft et le maintien du personnage historique de Madame Cécile Dessaint Veilleux**

**ATTENDU** que l'Église Saint-Wilfrid de Kingscroft a été vendue en 2019 ;

**ATTENDU** que la Municipalité et le nouveau propriétaire de l'Église souhaite maintenir l'entente pour l'utilisation du terrain de jeu et le maintien du personnage historique de Madame Cécile Dessaint Veilleux ;

**ATTENDU** que la Municipalité a fait réviser la nouvelle entente par l'aviseur légal de celle-ci ;

**ATTENDU** que ladite entente a été présentée aux membres du conseil municipal et que ceux-ci étaient d'accord avec les termes de cette dernière ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à déposer le projet d'entente pour l'utilisation du terrain de jeu de Kingscroft et le maintien du personnage historique de Madame Cécile Dessaint Veilleux au propriétaire de l'Église.

Qu'advenant un accord entre les parties, que le conseil municipal autorise Monsieur Johnny Pizar, maire, et Madame Sonia Tremblay, directrice générale secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Barnston-Ouest, tout document donnant effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 184**

#### **7.1.5. Équijustice Estrie**

**ATTENDU** que l'organisme Équijustice Estrie a déposé, aux municipalités de la MRC de Coaticook, une demande de soutien financier quant au maintien de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que chacune des municipalités de la MRC de Coaticook devaient présenter la demande à leurs conseils municipaux respectifs et demandaient un suivi des réponses de chacune d'entre elles auprès de la MRC ;

**ATTENDU** que la réponse des municipalités de la MRC de Coaticook est majoritairement positive ;

**ATTENDU** que la demande initial d'Équijustice Estrie, pour la Municipalité de Barnston-Ouest, est de 132\$ ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie, à l'organisme Équijustice Estrie, le montant demandé soit 132\$ quant au maintien des activités de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Équijustice Estrie.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.2.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 281-2019 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020**

Le projet de règlement numéro 281-2019 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût ainsi que le mode de financement n'est pas applicable, dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 2 décembre 2019 et qu'il était également disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

**19 12 185**

#### **7.2.2. Avis de motion, projet de Règlement numéro 281-2019 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020**

Avis de motion est donné, par la conseillère Julie Grenier, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 281-2019 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020.

**7.3.1. Budget de la Régie incendie Memphrémagog Est**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest est membre de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est ;  
**ATTENDU** la réception des documents de ladite Régie, dont le budget s'élève à 1 379 525\$ pour 2020 ;

**ATTENDU** que les prévisions des coûts de la quote-part 2020 pour la Municipalité de Barnston-Ouest sont de 53 539\$ ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
 Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité de Barnston-Ouest accepte le budget 2020 tel que présenté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est.

**Adoptée à l'unanimité**

**8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

**8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

**9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal et de voirie pour le mois de novembre 2019.

**10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement pour le mois de novembre 2019.

**11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dépôt du rapport de la directrice générale secrétaire-trésorière pour les mois de novembre 2019.

**11.2. Déclaration de don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage**

La directrice générale secrétaire-trésorière demande aux membres du conseil municipal s'ils ont reçu, au cours de l'année 2019, des dons, des marques d'hospitalité ou tout autre avantage de plus de 100\$.

Tous les membres du conseil déclarent, à la secrétaire-trésorière, n'avoir reçu, en 2019, aucuns dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage.

**12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes

à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 4 novembre 2019 – 19-11-174	154 512.49\$
B) Dépenses incompressibles – novembre 2019	3 218.17\$
C) Salaires novembre 2019	8 117.55\$
D) Comptes à payer au 2 décembre 2019	130 524.45\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,**

**Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 141 860.17\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 188**

### **12.2. Conditions salariales 2020**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,**

**Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que les membres du conseil approuvent l'augmentation de salaire de 2% pour l'année 2020, de l'inspecteur municipal et de la secrétaire-trésorière adjointe, le tout à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 189**

### **12.3. Congrès de la COMBEQ 2020**

**ATTENDU** que Monsieur Yvan Vanasse a demandé que la Municipalité défraie le tiers des dépenses reliées à sa participation au Congrès de la COMBEQ qui se tiendra à La Malbaie en avril 2020 ;

**ATTENDU** que les membres du conseil considèrent cette demande recevable car elle tient en un remerciement des années de services de Monsieur Vanasse à la Municipalité de Barnston-Ouest ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,**

**Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la Municipalité défraie le tiers des dépenses (inscription au Congrès et frais de déplacement) de Monsieur Vanasse au Congrès de la COMBEQ 2020, conditionnellement à ce que celui-ci demeure à l'emploi de la Municipalité de Stanstead-Est, et ce, jusqu'à la date du Congrès 2020.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 12 190**

### **15. Levée de la séance ordinaire du 2 décembre 2019**

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,**

**Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h40.

**Adoptée à l'unanimité**

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

\_\_\_\_\_  
**MAIRE**

\_\_\_\_\_  
**DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.**